

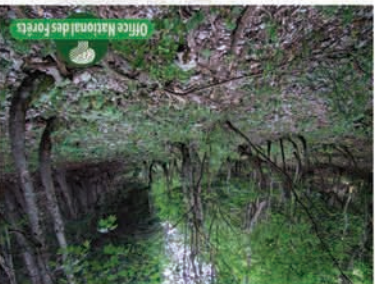


Outil réglementaire, l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a pour vocation la conservation des habitats d'espèces protégées. Le Plateau de Bure est un site unique à l'échelle de l'ensemble de l'Arc Alpin de part ses caractéristiques géologiques et écologiques. Les vastes éboulis et les falaises abritent une formidable richesse botanique au fort taux d'endémisme, ainsi qu'une faune de montagne remarquable.

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Plateau de Bure

Elle s'inscrit dans un réseau national de Réserves Biologiques incluant tous les types de forêts présents sur le territoire. Au-delà de la simple conservation des milieux, la réserve est un objet d'étude des mécanismes d'évolution naturelle des milieux et de la biodiversité associée (oiseaux, insectes saproxyliques, chauves-souris, flore, etc.).

Erablais du ravin à Asprejolie de Turin



Les Réserves Biologiques concernent des forêts publiques (Domainiales et Communes), gérées à ce titre par l'ONF. La Réserve Biologique Intégrale du Bois du Chapitre - Petit Buech vise à maintenir les milieux naturels dans un état le plus naturel possible.

... et Réserve Biologique Domaniale Intégrale

Intégré au réseau Natura 2000 pour la conservation des oiseaux, le Bois du Chapitre se compose d'une vieille hêtraie-sapinière "subnaturelle" (aucune exploitation du bois depuis 1950), remarquable par l'abondance des bois morts au sol et sur pied (nécromasse), sillonnée de ravins fréquemment parcourus par de nombreuses cascades, surmontée de pelouses calcicoles. D'importance notable pour l'avifaune montagnarde d'intérêt communautaire, 92 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont 80 sont nicheuses.

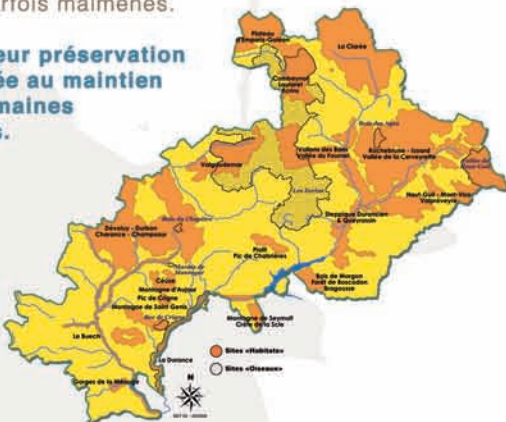


Le Bois du Chapitre : Zone de Protection Spéciale Natura 2000

Natura 2000 dans les Hautes-Alpes ... un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés.

En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



Dans les Hautes-Alpes :

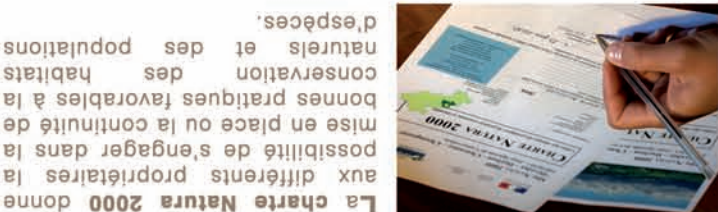
- 23 sites
- 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
- 16 sites « Habitats »
- 7 sites « Oiseaux »
- 2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifiques définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



1752 sites
110 000 km²
12,5 % de la superficie nationale



La charte Natura 2000 donne aux différents propriétaires la possibilité de s'engager dans la mise en place ou la continuité de bonnes pratiques favorables à la conservation des habitats naturels et des populations d'espèces.



Mieux connaître pour mieux protéger ...

Des mesures agri-environnementales peuvent être contractualisées par les agriculteurs qui s'engagent en faveur de la préservation des milieux naturels et des espèces par la mise en place d'une gestion et d'actions particulières (retard de pâturage sur certains quartiers lors de l'estive, mise en défens de secteurs sensibles, fauche tardive pour favoriser la diversité végétale...). Sur le site Natura 2000 "Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur", plus de 35 agriculteurs et éleveurs se sont déjà engagés dans cette démarche.



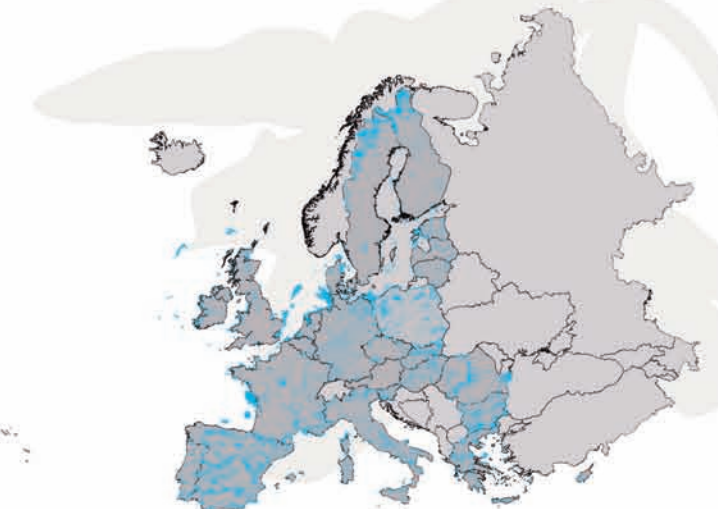
Accompagner ...

Des contrats Natura 2000 permettent aux propriétaires et au gestionnaires de préserver des habitats naturels ou des espèces à forte valeur patrimoniale comme certaines orchidées ou les vieilles forêts.



Natura 2000 offre des moyens pour s'investir dans la préservation des milieux naturels :

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique** et de **valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature ne connaît pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

27 000 sites
18% du territoire terrestre de l'Union Européenne
soit 1 million de km²
Et 240 000 km² de ses mers et océans

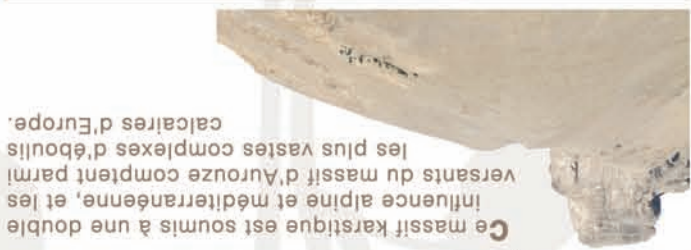
Structure animatrice
Commune de Saint Julien en Beauchêne
Mairie - Le Village
05 140 St Julien en Beauchêne

Chargé de mission : Eric HUSTACHE
06 45 14 12 12
ehustache.natura2000@orange.fr

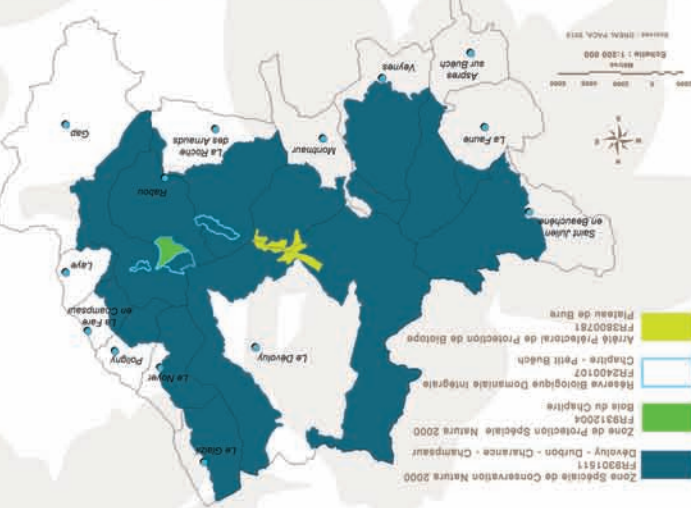


Directeur de la publication : Jean Claude GAST
Conception graphique : Aude PHISEL
Textes : Eric HUSTACHE, Agnès VIVAT, MEDOTI
Crédits illustrations et photographiques : MEDOTI, Jean-Christophe Gattus, Frank LE DRIANT, Eric HUSTACHE, Aurélien Prudon
Impression : Imprimerie des Alpes
Label Imprim'Vert, encres végétales, papier PEFC 2013

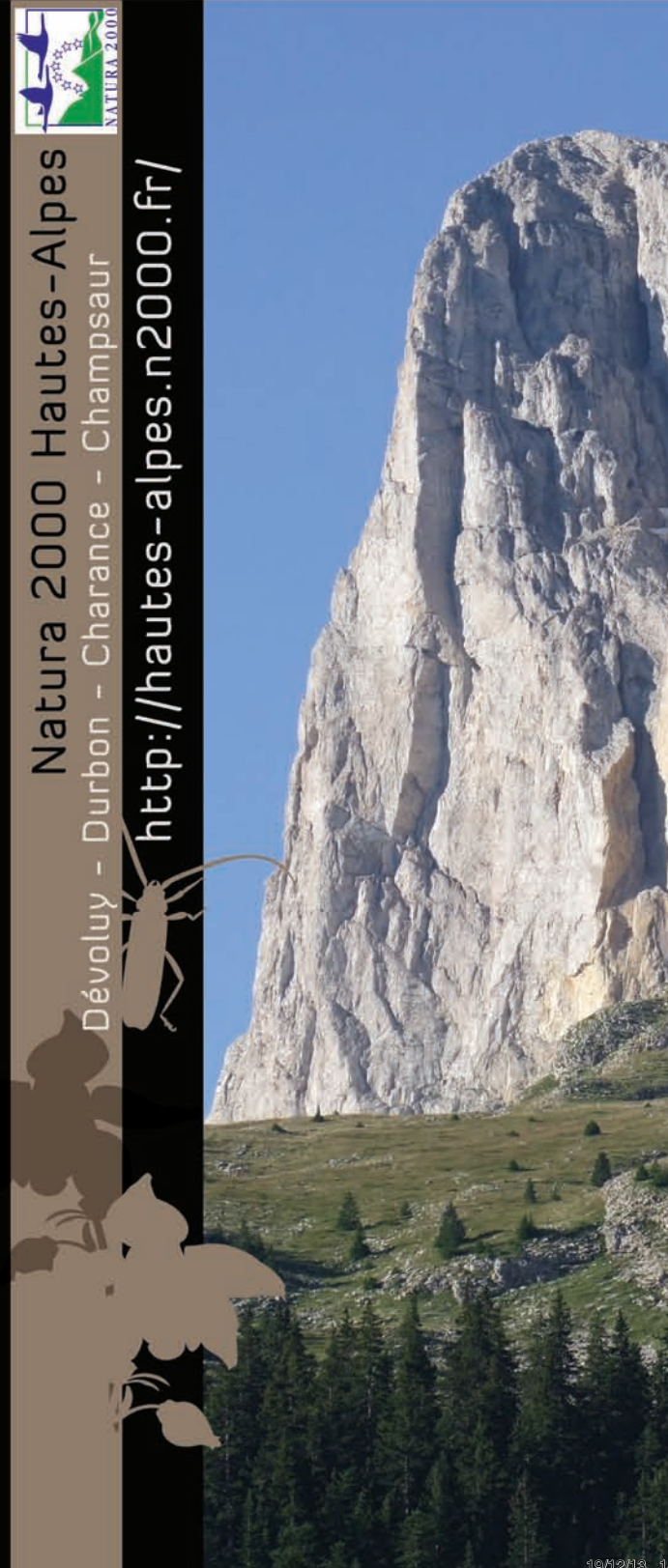
Structure animatrice
Commune de Saint Julien en Beauchêne
Document d'Objets
Validé le 06 octobre 2003
Président de comité de pilotage
Jean Claude GAST de 2008 à 2014 - Maire de Saint Julien en Beauchêne



Le massif karstique est soumis à une double influence alpine et méditerranéenne, et les versants du massif d'Aurouze comptent parmi les plus vastes complexes d'éboulis calcaires d'Europe.



Le site : Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur



Natura 2000 Hautes-Alpes
Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur
<http://hautes-alpes.natura2000.fr/>

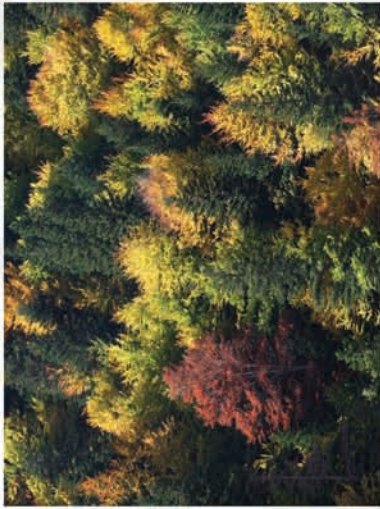
Quelques éléments qui font la richesse de ce site :



Espèce protégée

Sonneur à ventre jaune

Petit crapaud aux pupilles en forme de cœur, fréquentant les milieux humides pionniers, il possède une coloration ventrale jaune-orangée tachetée de noir, signalant à ses prédateurs potentiels son caractère toxique. Ces taches forment des motifs uniques pour chaque individu : c'est une véritable carte d'identité !



Forêts

Au cœur du Dauphiné, les forêts s'épanouissent sous une double influence alpine et méditerranéenne : des chaudes forêts supra-méditerranéennes de genévriers thurifères, aux vastes hêtraies sapinières montagnardes en passant par les pinèdes de pin à crochets d'altitude.... Depuis la fin du XIXème siècle, on peut également noter les nombreux boisements de protection contre les risques naturels (Avalanches, glissements de terrains, ...) entrepris par le service de restauration des terrains en montagne (ONF - RTM).



Les Alpes

Les premiers hommes, qui fréquentaient ces zones d'altitude à la belle saison, venaient simplement pour chasser du gibier (marmotte). Avec la sédentarisation, l'action de l'homme sur ces milieux s'est accrue avec le déboisement des forêts d'altitude pour le pâturage.

C'est donc le résultat de plusieurs centaines d'années de pratiques pastorales que nous observons de nos jours. C'est cette agriculture alpestre durable qui participe à la conservation de la biodiversité de ce territoire d'exception.



Espèce protégée

Sabot de Vénus

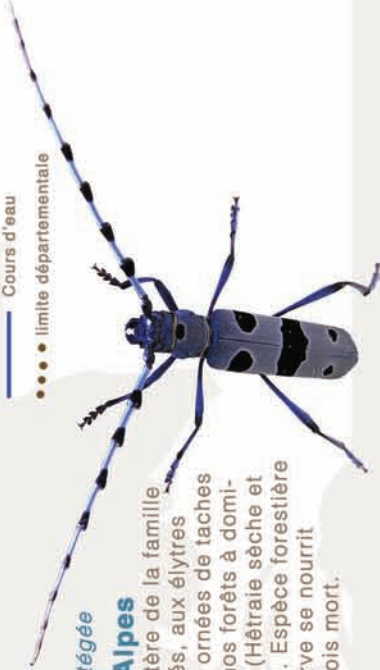
Orchidée eurosibérienne emblématique des forêts des montagnes calcaires, cette espèce possède un cycle biologique particulier, tributaire d'un champignon et d'une espèce d'abeille spécifique ... et long : de 6 à 15 ans entre la germination et la floraison !



Espèce protégée

Rosalie des Alpes

Ce grand coléoptère de la famille des Cérambycidaés, aux élytres gris-bleu velouté ornées de taches noires, vit dans nos forêts à dominante de feuillus (Hêtraie sèche et hêtraie-sapinière). Espèce forestière xylophage, la larve se nourrit uniquement de bois mort.



Espèce protégée

Damier de la Succise

Vivant dans les prairies de montagne, ce papillon à la taille modeste s'immobilise ailes relevées, dès le passage d'un nuage ! Alors pour le voir il faudra être attentif et surtout ... attendre le soleil !



Espèces protégées

Chiroptères

Mammifères volants aux multiples adaptations, on en dénombre 22 espèces différentes sur le site, ce qui correspond aux 2/3 des espèces de France métropolitaine. Excellents indicateurs écologiques, ils sont le signe d'une grande diversité de milieux bien conservés leur permettant de se nourrir, se reproduire ou hiberner.



Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum

Glaciers souterrains

Au milieu du XIXème siècle, il existait environ 50 hectares de glaciers dans le Dévoluy. De nos jours, ils ont pratiquement tous disparu de la surface mais on peut encore observer des glaciers souterrains dans quelques chourums. Véritables glaciers naturelles, ces cavités sont remplies par de la glace issue de la compression de la neige accumulée pendant l'hiver ou formée par des circulations d'air.



Chourums

Nom masculin et local des gouffres ou avens. Ces cavités naturelles, issues de phénomènes d'érosion (eau, glace et vent), sont nombrées dans le massif karstique du Dévoluy (plus de 500). Certaines avoisinent les 1000 mètres de profondeur.



Eboulis et falaises

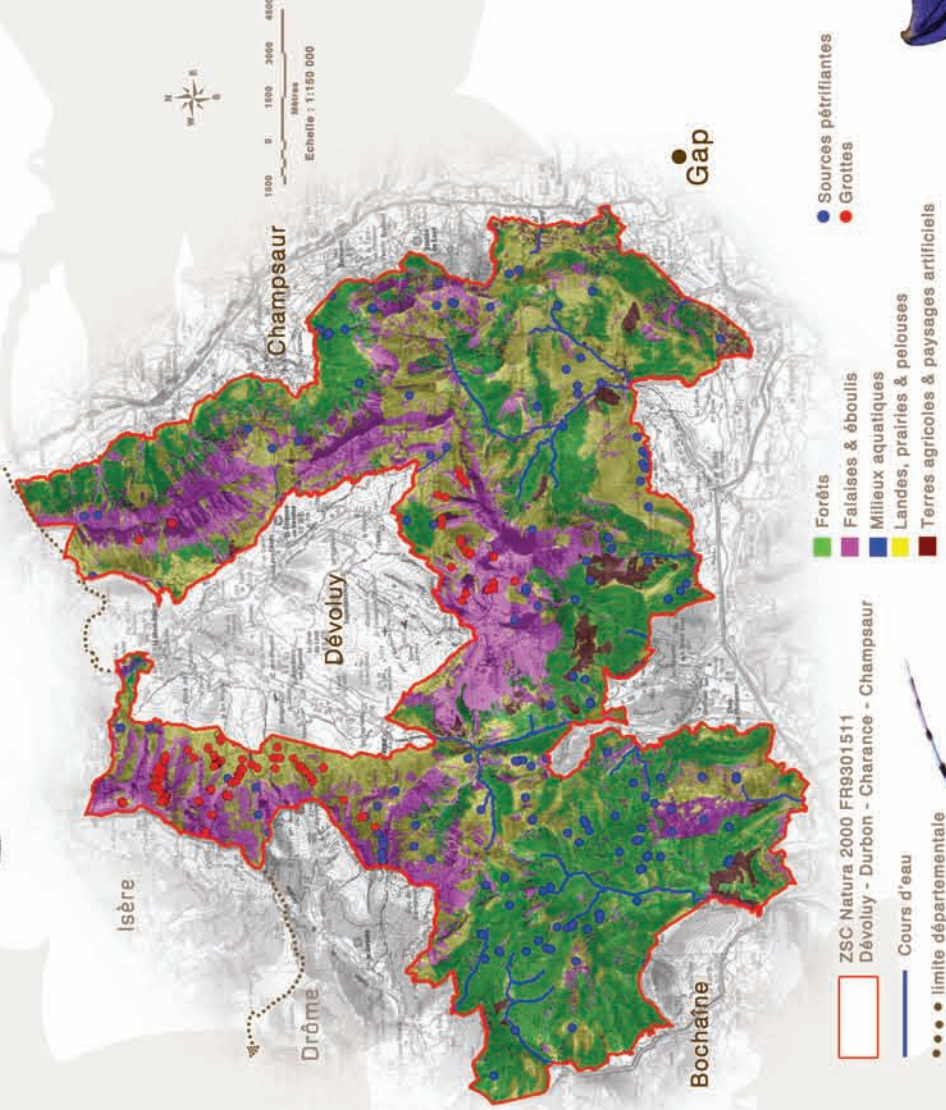
Les versants du massif d'Aurouze comptent parmi les plus vastes complexes d'éboulis d'Europe et recèlent une flore riche et originale. De nombreuses espèces protégées et endémiques ont trouvé refuge en ces lieux. C'est le cas du Chardon d'Aurouze qu'on ne trouve à travers le monde que sur ces fortes pentes inhospitalières. Les immenses falaises cachent également aux creux de leurs fissures une diversité floristique remarquable.



Espèce protégée

Ancolie de Bertoloni

Endémique liguro-provençale (franco-italienne), en limite septentrionale de répartition, cette magnifique plante au bleu profond affectionne les éboulis fins et mobiles ainsi que les pelouses rocailleuses.



Lors de vos promenades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :



- En photographiant les fleurs et les animaux depuis les sentiers, je permets aux prochains de profiter de cette nature préservée.



- En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.



- En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.



- En n'allumant pas de feu, je protège les milieux naturels.

- En me comportant discrètement, j'assure à chacun de pouvoir profiter pleinement du silence de la montagne.